

je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. On s'étonne parfois du courage que montrent les catholiques et de leur constance invincible au milieu des persécutions et des tourments. L'Eucharistie explique cette merveille, et c'est pourquoi l'enfer excite tous ses appâts contre l'Eucharistie; c'est pourquoi l'impie blasphème contre le Divin Sacrement et cherche à s'en débarrasser en prosolvant les prêtres, en faisant tous ses efforts pour abolir le sacrifice de la messe. Vains efforts! Dieu est plus puissant que le démon; le Dieu de l'Eucharistie rend inébranlables et intrépides ceux qui savent puiser auprès de lui la force et la vertu.

— La procession du Très-Sacrement dimanche dernier a eu lieu après les vêpres à Sté Anne de la Paroisse. Comme les années précédentes les citoyens du village de Sté Anne ont régalés de zèle à l'occasion de cette religieuse et imposante cérémonie, par l'ornementation de tout le parcours de la procession. Le reposoir placé sur la propriété de M. Chs-F. Roy, était rien moins qu'un chef-d'œuvre de bon goût par ses beaux ornements, et la disposition des verdure. Trois arcs de verdure d'un beau modèle étaient placés aussi sur le parcours. L'un érigé sous la surveillance de M. le vicair, l'abbé Pouliot, formait un magnifique portique à la porte principale de l'église; l'autre, par M. Joseph Roy et les élèves de l'école d'agriculture, vis-à-vis cette institution, et le troisième par M. Jean Beaulieu. Nous espérons que l'année prochaine, on y mettra encore plus de dévouement en plaçant un plus grand nombre d'arcs de triomphe, pour peu que les cultivateurs du dehors veulent y contribuer en fournissant eux-mêmes la verdure nécessaire à l'ornementation. On ne peut trop faire pour recevoir dignement le Très-Saint-Sacrement qui veut bien venir nous visiter jusque dans nos demeures.

*Les Dames Ursulines au lac St Jean.*—Mgr D. Raino est à Québec dimanche dernier. Il venait de faire le voyage du lac St-Jean en même temps que trois Religieuses Ursulines qui devaient y choisir la place d'un nouveau monastère. Ce voyage a dû être tout un événement pour ces religieuses enfermées depuis des années dans la solitude du cloître.

Après avoir admiré successivement Hébertville et St-Jérôme, elles ont adopté la Pointe-bleue comme l'endroit de leur future mission. Elles y ont même acheté un lopin de terre avec une maison où elles commenceront des classes aussitôt que possible. Voilà l'œuvre de la Vénéralle Mère Marie de l'Incarnation qui dilate ses pavillons. Nous assistons comme à une répétition des travaux de la sainte fondatrice.—*L'Abeille.*

*La "Gazette des Campagnes" illustrée.*—Dans notre dernière Revue, nous annoncions à nos lecteurs que le député de Charlevoix, M. Onésime Gauthier, avait demandé au Gouvernement un octroi d'argent afin de nous permettre d'illustrer notre journal, et que cette demande avait été favorablement accueillie. L'homme propose et Dieu dispose; car quelques heures après cette décision, un malheureux incendie venait ébranler la ville de Québec, et, comme il devait le faire, le Gouvernement a dû venir au secours des incendiés. L'argent que le Gouvernement aurait probablement pu disposer en faveur de l'agriculture a dû avoir une autre destination.

M. J.-B. Dupuis voyant qu'aucun argent dans la présentation des subsides supplémentaire n'était spécialement destiné en faveur de la *Gazette des Campagnes*, en demanda la raison à l'Hon. Premier Ministre, qui lui répondit que sur l'item de \$1000 pour publications en faveur de l'agriculture et de la colonisation, on ferait une part à la *Gazette* pour lui permettre de publier des gravures.

En cette occasion le député de Kamouraska, M. Chs-A.-E. Gagnon, dit que l'on devrait faire davantage pour la *Gazette des Campagnes*.

Tout en regrettant que l'on n'ait pu faire plus, nous ferons nos efforts pour mettre à profit l'argent qui nous a été accordé. Quant aux gravures, nous ne pouvons aujourd'hui renseigner nos lecteurs à ce sujet, mais nous leur dirons seulement que nous nous empresserons de les utiliser aussitôt que le Gouvernement nous aura fourni les moyens de pouvoir les obtenir.

## CAUSERIE AGRICOLE

DES ENGRAIS COMPOSÉS.

(Suite.)

*Particularités du système de Bommer pour fabriquer toutes sortes d'engrais.*—Le système consiste principalement à préparer une sorte de ferment liquide ou urine artificielle, qui, répandue sur une meule de compost produit la fermentation, et partant la décomposition des éléments dont il est composé, dans le court espace de quinze à trente jours. En même temps, ce liquide corrige les mauvais effets des acides et prévient la volatilisation de l'ammoniaque ou d'autres principes de valeur.

Il faut aussi remarquer qu'il y a des précautions à prendre dans la construction de la meule ou tas de compost. Certaines conditions étant observées, l'air contribuera à la célérité du procédé, et de plus, communiquera à l'engrais des qualités fertilisantes. Comme conséquence, ce dernier se trouvera plus riche en principes gazeux et salins que le fumier détable.

*Coût des ingrédients.*—Les matériaux que le cultivateur sera obligé d'acheter lui coûteront généralement de dix à quinze centins par voyage ou demi-corde. Or, employés seuls comme engrais, indépendamment de la méthode de Bommer, ces matériaux valent ce que l'on paye pour s'en procurer. Donc, dans aucun cas, il ne peut y avoir perte en les achetant pour les appliquer d'après le nouveau procédé.

Il n'est pas besoin d'acheter la majeure partie des éléments de l'engrais. Ils se trouvent sur chaque ferme. L'eau, qui est la base du ferment, ne coûte pas un centin, et, en somme, tout contribue à rendre la fabrication économique.

*Travail à faire.*—Lorsque le cultivateur a en sa possession un bassin ou réservoir, le travail à faire consiste simplement à rassembler tous les matériaux et à en former une masse compacte, puis à préparer et appliquer le ferment ou urine artificielle.

Ceux qui mettent en pratique la méthode que nous recommandons dans ce livre, ne trouvent pas qu'elle demande plus de travail que le système ordinairement suivi dans la fabrication des composts.